



# RENNES VILLE DURABLE EXEMPLAIRE ?



## COMMENT L'AGGLOMÉRATION DE RENNES A CONSTRUIT UN PROJET URBAIN EN AVANCE SUR SON TEMPS GRÂCE À DES OUTILS INNOVANTS ?

### RENNES : CAPITALE D'UNE BRETAGNE DEVENUE DYNAMIQUE

Rennes est une métropole dynamique qui a connu un développement important dans la période de l'après guerre. Aujourd'hui l'agglomération concentre les fonctions de centralité dans la région.

### LA 3<sup>e</sup> PLUS FORTE PROGRESSION DÉMOGRAPHIQUE DE PROVINCE

L'agglomération a 400 000 habitants, dont 210 000 dans la ville de Rennes. Selon les projections de l'Audiar et de l'Insee, le Pays de Rennes continuera à accueillir 60 000 nouveaux habitants par décennie, avec une population prévue pour 2030 de plus de 600 000 habitants.

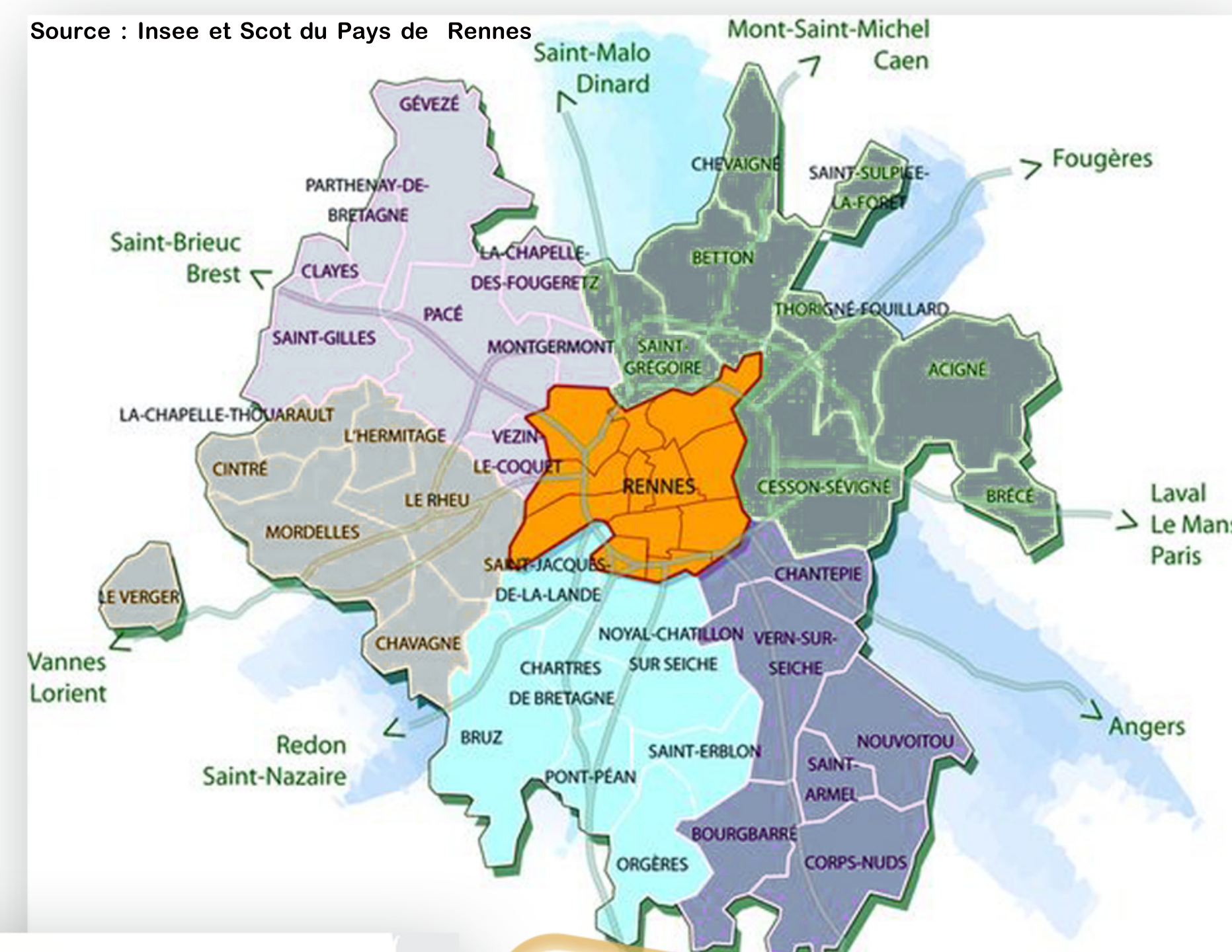
**De nouveaux arrivants jeunes:** des étudiants de l'enseignement supérieur et des jeunes actifs, attirés par l'offre d'emploi de la métropole.

### RENNES "LOCOMOTIVE REGIONALE"

Le développement économique de Rennes a un effet d'entraînement sur tout le département et la région bretonne.

Rennes concentre des emplois métropolitains supérieurs : l'Université, la recherche et l'innovation, le technopôle, le secteur des technologies de l'information et de la communication, les activités de recherche liées à l'industrie agro-alimentaire.

### Situation géographique et composition de l'agglomération de Rennes



Positionnement stratégique de Rennes aux portes de la Bretagne

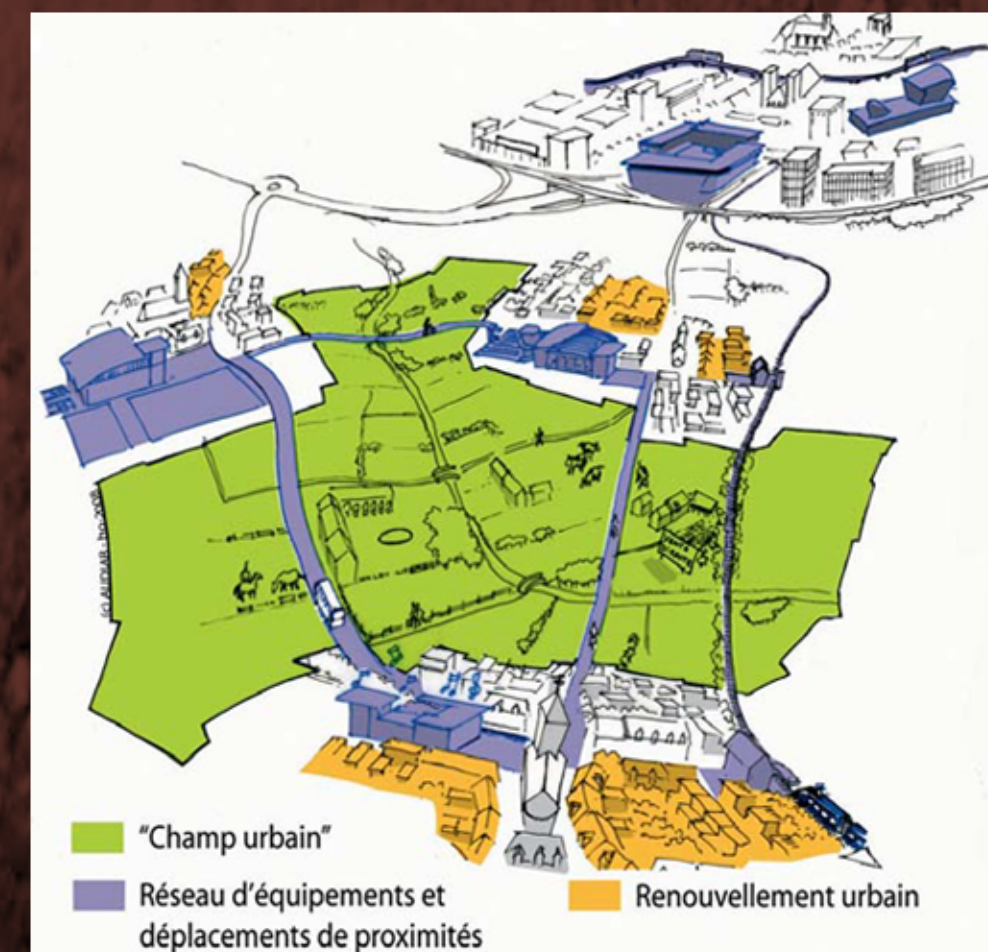
### LE DISTRICT DE RENNES : UN OUTIL POLITIQUE CLÉ

Fin des années 40, les prévisions démographiques prévoient une croissance démographique exponentielle dans tous les grands centres urbains français, nourrie par l'exode rural et la tertiarisation de l'économie. Pour anticiper ce phénomène, Henri Fréville, maire de Rennes en 1953, engage une politique volontaire visant à capter et à accueillir les migrants issus de la campagne bretonne. Le District, créé en 1970 sous l'impulsion d'H. Fréville a pour objectif la planification spatiale liée à cette croissance de la population. Né dans l'optique de s'organiser pour recevoir les implantations de grandes écoles et de centres de recherche, il constituera le tremplin vers la planification urbaine à une échelle extra-communale.

**RENNES MÉTROPOLÉ :**  
• communauté d'agglomération  
• 38 communes  
• 400 000 habitants  
• 61 000 hectares (650 hab/km<sup>2</sup>)  
• Création en 2000

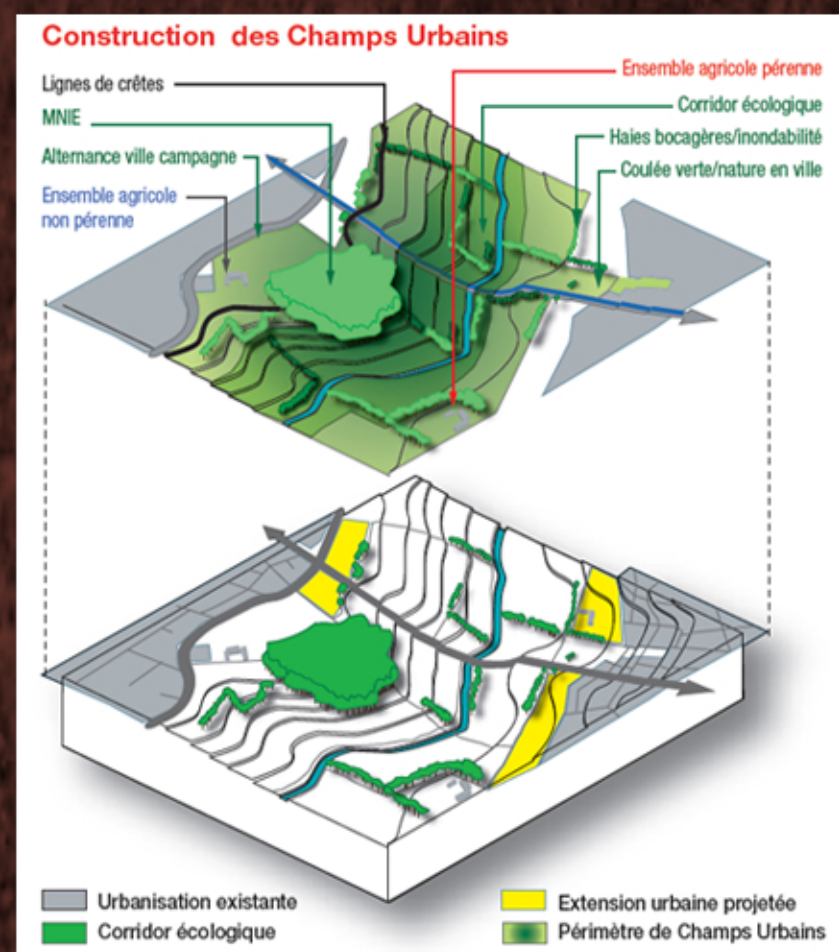
## LE PROJET URBAIN DE RENNES: LA VILLE ARCHIPEL OU LA VILLE DES PROXIMITES

### LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DU PROJET URBAIN



### COMPOSITION URBAINE

- Poursuivre l'accueil de nouveaux habitants
- Maintenir l'organisation de Ville-Archipel : Contenir la ville, la renouveler et renforcer la multipolarité
- Conforter les mixités urbaines, sociales et de fonctions
- Diversifier la morphologie urbaine



### PROTECTION DES ESPACES NATURELS ET DES PAYSAGES

- Mise en réseau des espaces publics et paysagers
- Maintien des contrastes ville/campagne
- Préservation de l'agriculture périurbaine : les « champs urbains »



### L'ORGANISATION DES MOBILITÉS

- le réseau de transports en commun structurant la « Ville des proximités »
- Favoriser les moyens de déplacement alternatifs
- Maîtriser le stationnement et organiser la circulation

### LA PLANIFICATION URBAINE DE RENNES UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ANCRÉE DANS LE TEMPS

#### UNE MOBILISATION POLITIQUE FORTE

H. Fréville, sera le 1<sup>er</sup> acteur politique à comprendre la nécessité de maîtriser et d'anticiper le développement urbain. Son successeur, Edmond Hervé, élu en 1977, continue cette lignée politique. Cette mobilisation s'est traduite par la création d'outils concrets : une Agence d'Urbanisme (1972), la politique de maîtrise foncière intercommunale (1974), des Agences de financement, le Comité de développement économique et social local, la création d'une culture urbaine commune ou encore la maîtrise d'ouvrage urbaine communautaire.

#### UNE AGENCE D'URBANISME AVEC UN « ESPRIT DE RECHERCHE »

En 1972, l'AUDIAR (Agence d'Urbanisme du District) est créée pour se doter de l'ingénierie nécessaire au bon développement de Rennes. Dirigée par un architecte urbaniste, Alain Bineau, l'agence voulait garder un esprit de « recherche » et de « remise en question ». Des Comités Consultatifs constitués de géographes, sociologues, architectes, urbanistes... nourrissent la réflexion sur l'aménagement du territoire.

#### RENNES ET LE « SYSTÈME DE VILLETES » : UNE PRÉFIGURATION DE LA VILLE DURABLE

En 1983 le 2<sup>e</sup> SDAU de Rennes instaure les notions fondatrices de l'organisation spatiale de Rennes: le développement en « Système de Villetes » entourées d'une ceinture verte. On le caractérise de « SDAU Vert ». Ces principes vont être maintenus dans tous les Projets Urbains jusqu'à aujourd'hui.

#### RUPTURE AVEC LES MÉTHODES TRADITIONNELLES DE LA PLANIFICATION URBAINE

L'Audiar a un rôle important dans l'élaboration des documents réglementaires de qualité et innovants. Par exemple, dès les années 80, on encourage le développement des TC, accompagnés de pistes cyclables et de chemins piétons. En 1983, le District innove encore avec la Politique de l'Habitat et de lutte contre l'exclusion sociale. Le recours à des sociologues et géographes permet de mieux situer l'humain dans la ville.

#### « RENNES : VIVRE EN INTELLIGENCE »

En 1991, le projet d'agglomération est un document visionnaire. Le développement est vu de façon transversale liant urbanisme, économie, qualité de vie, solidarité, lutte contre l'exclusion sociale... Sans le nommer, Rennes intègre les principes du développement durable, 10 ans avant la loi SRU. Ce document renforce aussi la stratégie de développement de l'économie de la connaissance (universités, recherche et innovation) commencée en 1970 avec la création du District.

#### UNE CONTINUITÉ DE LA POLITIQUE ET DE LA VISION DU PROJET

Depuis la création du district en 1970, la mobilisation politique a permis à l'agglomération d'être très en avance dans le domaine de la planification urbaine. Les principes fondateurs de 1981 perdurent encore, comme dans le SCOT de 2005.

« L'ÂME DU DISTRICT, EN RÉALITÉ L'ÂME DE L'AGGLOMÉRATION, C'EST SA CAPACITÉ À PRÉVOIR ET ANTICIPER »  
Edmond Hervé 1995.

### LES PRINCIPES D'ORGANISATION SPATIALE

#### LE CONCEPT DE VILLE-ARCHIPEL

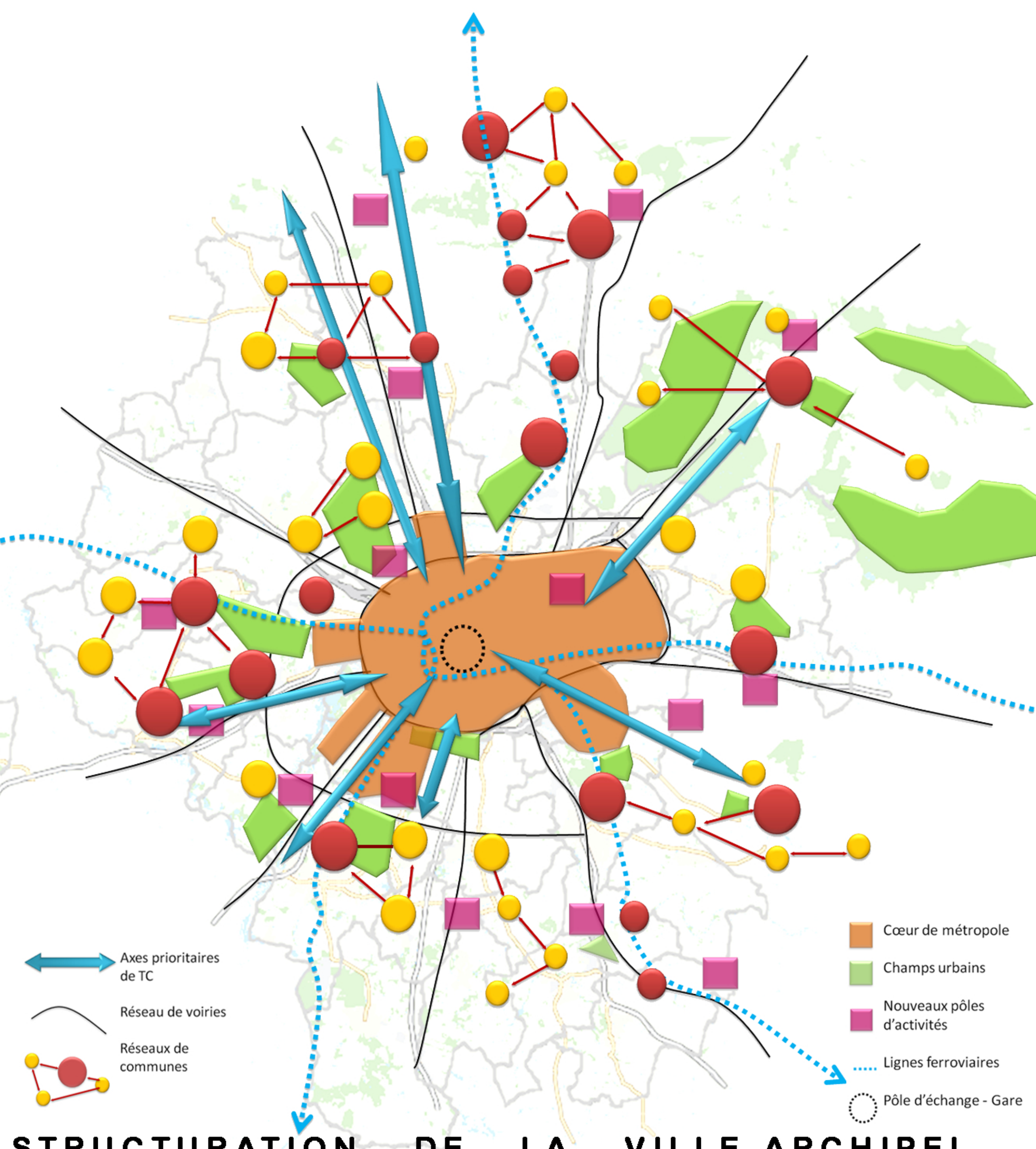
Ce concept est au cœur des projets urbains successifs depuis le SDAU de 1983. Il repose sur un système urbain constitué d'une ville centre entourée d'une « ceinture verte » et de plusieurs bourgs « pôles d'appui » également séparés par des espaces naturels et agricoles. L'objectif recherché est le maintien d'un contraste ville/campagne, la préservation des espaces naturels et agricoles et maintien de l'identité des différentes communes rurales. Ce concept fait que la ville de Rennes contient son urbanisation aux limites de la rocade. Le développement de la ville se fait par renouvellement urbain plutôt que par son étalement. Il n'existe pas de banlieues autour de la ville Rennes.

#### LE CONCEPT DE « CONCENTRATION DÉCENTRALISÉE »

Ce concept est basé sur la multipolarité, la ville polycentrique, avec des bourgs véritables centres secondaires, ayant un taux d'équipement suffisant pour leur garantir une certaine autonomie par rapport à la ville centre.

#### UN LABORATOIRE DE FORMES URBAINES

La maîtrise de l'étalement urbain tout en garantissant la qualité de vie de la population s'est traduit par différentes morphologies urbaines innovantes : du pavillonnaire dense, du petit collectif, requalification de la ville centre etc.



### STRUCTURATION DE LA VILLE-ARCHIPEL



Source: Rennes Métropole.fr

Source: OT de Rennes

Photo de Gérard Pissamal

Photo de Gérard Pissamal